

**Les récents travaux d'archéologie préhistorique
dans le Morbihan.**

Le tumulus à dolmen de Plaisance en Saint-Avé (Morbihan) étudié par Louis Marsille dans le *Bulletin* de la Société Polytechnique du Morbihan, 1923, p. 100, est aujourd'hui détruit. Il fut fouillé en 1884 par M. Rialan et l'abbé Luco. Il mesurait 15 mètres environ de diamètre et 1 m. 75 de hauteur et abritait une chambre circulaire de grandes dimensions (3 m. 50 de diamètre), précédée d'une courte galerie. Seule la galerie avait un recouvrement mégalithique.

Ce monument offrait trois particularités intéressantes qu'il est très rare de trouver réunies : muret en pierres sèches délimitant la base du tumulus, plan circulaire de la chambre, absence de couverture de celle-ci. La chambre devait être surmontée ou bien d'un toit de bois, ou bien d'un dôme de pierres en encorbellement. De plus les grandes dimensions de la chambre s'opposaient aux dimensions réduites de la galerie. Ce type de construction paraît particulier au Morbihan. De belles haches en silex, deux jolies pointes de flèche en silex à pédoncule et à ailerons, des vases caliciformes ornés de bandes, un grand anneau en lignite et des bracelets de fer constituaient le mobilier, qui appartient, comme on le voit, à deux époques.

M. Zacharie Le Rouzic et M. et M^{me} Saint-Just-Péquart ont effectué dans la région de Carnac d'importantes fouilles dont ils ont rendu compte dans un petit volume (*Carnac, Fouilles faites dans la région*) publié chez Berger-Levrault, Paris, 1923.

Nous résumerons ici ce qui concerne le tumulus de Crucuny, le tertre du Manio et le tertre du Castellec.

1. — *Le tumulus de Crucuny* est de forme allongée. Il mesure 35 mètres de long sur 23 de large et 2 m. 50 à 3 mètres de hauteur. Il est surmonté d'un menhir de 2 m. 80. Dans la partie nord-est se trouvent un galgal et un dolmen de dimensions réduites, mais tout à fait comparables aux autres monuments de la région par le choix des matériaux et la régularité de la construction. Le dolmen présente cette particularité d'avoir une de ses parois constituée par un pointement rocheux naturel.

Au contraire les ouvrages de la partie sud-ouest, petits coffres, trilithe, fosse à encorbellement avec plusieurs squelettes, dont l'un replié, etc... frappent par le mode grossier de leur construction. Ils constituent cependant un tout homogène comme le prouve la chape en terre glaise qui les recouvre.

Il se peut donc qu'un second monument ait été accolé à un monument déjà existant, mais nous ne pensons pas qu'il y ait entre les deux constructions l'écart considérable auquel s'arrêtent les fouilleurs dans leur compte rendu. Le détail de la construction de la fosse et l'attitude repliée d'un squelette nous reportent aux débuts de l'âge du bronze.

2. — *Le tertre tumulaire du Manio.* On remarque dans l'une des lignes qui constituent la fin des Alignements de Kermario et dans leur partie nord-est un menhir beaucoup plus élevé que les autres et dont l'orientation nord-sud est différente de celle de l'alignement dirigé est-ouest. De plus ce menhir, de 4 mètres de haut, se dresse à l'extrémité d'un tertre de faible élévation. La question se posait donc de savoir si ce menhir et ce tertre ne constituaient pas un monument tout à fait étranger aux alignements, monument englobé plus tard par ceux-ci. C'est ce que les fouilles paraissent avoir établi.

Le tertre, de 54 mètres de longueur, 35 mètres de largeur et 1 mètre d'élévation, devait abriter plusieurs muraillements concentriques. A l'intérieur, de petits blocs, disposés en cercle, la pointe en bas, sont appuyés jointivement les uns contre les autres, sur deux, trois et quelquefois même dix rangées. Toutes ces pierres, légèrement inclinées vers des centres, dessinent une suite de constructions circulaires de très petites dimensions. On constate également l'existence de coffres de pierres et des traces de foyers. Au pied du menhir, cinq haches en pierre polie sont découvertes, et, ce qui est plus intéressant, la partie enfouie du monolithe est décorée de cinq traits ondulés partant de la base et montant jusqu'à environ 90 centimètres de hauteur.

Cette fouille soulève bien des questions. Il semble d'abord qu'à l'intérieur du tertre délimité par un cordon continu de pierres, il existe deux ou trois séries de petits monuments : les uns sont alignés, d'autres sont dispersés. Et d'autres encore ont été, sans doute dans la suite, ajoutés aux précédents, en dehors du cordon qui circonscrit le tertre.

Même en admettant que toutes ne soient pas de la même époque, il est difficile de placer avant l'apparition du bronze les constructions sur lesquelles sont venus un peu après, se planter les alignements.

3. — Dans la grande lande du *Castellic*, un ensemble qui rappelle le précédent est constitué par une agglomération de petites cellules, accolées les unes aux autres, sur plusieurs lignes. Mais cette fouille est restée incomplète.

Quelques découvertes et quelques dons récents au Musée de la Société Polymathique nous ont permis de préciser l'âge des chambres souterraines et groupes de tombelles. Les chambres souterraines, contrairement à l'opinion la plus répandue, ne sont pas des monuments funéraires, ce sont des refuges ou cachettes du *second âge de fer*. Tout y indique une occupation temporaire. On retrouve d'ailleurs, dans leur voisinage, les tumulus, c'est-à-dire les sépultures, de l'époque (Voir le *Bulletin de la Société Polymathique*, année 1922).

Notre article sur *l'âge du fer dans le Morbihan* (*Bulletin de la Société Polymathique*, 1923) est un simple inventaire des monuments et découvertes de l'âge du fer dans le département du Morbihan. Placée sur la grande route commerciale de *l'étain*, l'Armorique lutte contre l'introduction d'un nouveau métal qui va diminuer, sinon ruiner, son trafic. Ce n'est qu'au cours du VI^e siècle avant notre ère, c'est-à-dire quatre siècles après les autres pays de l'Europe centrale, que le fer s'implantera en Armorique. Ainsi s'explique la rareté relative des trouvailles que l'on peut attribuer au premier âge du fer ou *époque de Hallstatt*. Les tumulus abritant une construction circulaire faite de pierres taillées, disposées en assises régulières, appartiennent à cette époque. — Le second âge du fer ou *époque de la Tène* est mieux représenté par de nombreux tumulus ou tombelles, des chambres souterraines, des champs d'urnes, etc... Une liste des anciens amas de scories clôt cet inventaire.

Au commencement de l'année 1924 a été découvert au cours d'un défrichement à Boquidet en Sérent un curieux monument dont rien, à l'extérieur, ne décelait l'existence. Des urnes cinéraires, nombreuses, étaient enfouies à côté de blocs taillés et au milieu de plaquettes éparses d'une roche schisteuse

provenant d'un niveau géologique éloigné. Or, vers 1910, à la Bourlaie, en Pleucadeuc (Morbihan), un cultivateur avait déjà découvert des vases remplis d'ossements incinérés, au milieu de plaquettes éparses d'ampélites noires, et à côté de quatre gros blocs de granit, dont deux étaient en forme de calotte sphérique et deux en forme de pyramide ou de cône.

Il y a donc analogie complète entre ces deux monuments : absence de tumulus, apparence de bouleversement, plaquettes de schiste rapportées du même niveau géologique, appairement de gros blocs taillés, de forme déterminée. Les urnes sont en place et entières, ce qui oblige à écarter l'hypothèse d'un bouleversement à une date et pour une cause inconnue. A notre avis les pierres de schiste éparses sont les débris d'une ruche dans laquelle les corps avaient été brûlés, ruche crématoire détruite par ceux-là même qui l'avaient construite, pour en retirer les cendres mises ensuite dans les urnes.

Ce type de monument constituerait le chaînon entre les deux premiers âges du fer en Armorique, c'est-à-dire entre les constructions circulaires sous tumulus, attribuées à l'époque de Hallstatt, et le simple enfouissement d'urnes cinéraires sans monument extérieur qui est fréquent à l'époque de la Tène.

L. M.

Le pourpoint de Charles de Blois

Le trésor des Carmes d'Angers renfermait avant la Révolution un vêtement très ancien, à la partie antérieure duquel se trouvait fixé un parchemin, portant, écrit en caractères du début du XV^e siècle : « C'est le pourpoint et la haire de Mons. saint Charlie de Bloys ». La haire a disparu, mais non le pourpoint; il vient d'être donné par M. Julien Chappée au Musée des Tissus de la Chambre de Commerce de Lyon. Si l'authenticité ne peut pas en être établie avec certitude, elle n'est pas cependant invraisemblable. En tout cas le tissu est bien du XIV^e siècle. Malgré les ravages du temps, qui a surtout beaucoup atténué la couleur, le décor reste très visible; il est constitué par des octogones dans lesquels s'inscrivent alternativement un aigle et un lion; les intervalles de ces octogones dessinent des étoiles à quatre rayons effilés. Le tissu est-il d'origine italienne, sicilienne, mauresque? Les spécia-